



1

Jours

Le salaire de A à Z - Réglementation

dans PAIE - FONDAMENTAUX PAIE / Réf : PAI-FOND-11

Objectifs de la formation

- Identifier les différents éléments composant le salaire
- Définir la réglementation du droit du travail
- Gérer les obligations annuelles de négociation de salaires

Programme de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Différencier les modes de rémunération

- Rémunération au temps (salaire horaire, salaire mensualisé, conventions de forfait)
- Rémunération au rendement
- Rémunération en fonction d'objectifs fixés
- Rémunération au pourboire

2. Identifier les différents éléments composant le salaire

- Salaires de base
- Accessoires du salaire (primes, avantages en nature, pourboires)
- Heures supplémentaires
- Frais professionnels
- Intéressement et participation

Après-midi

3. Distinguer les différentes cotisations

- Sécurité sociale
- Assurance chômage
- Retraite complémentaire
- Prévoyance complémentaire et retraite supplémentaire
- Autres contributions et taxes assises sur les salaires

4. Indiquer les rémunérations minimales

- Le SMIC et les minima conventionnels
- Rémunération mensuelle minimale
- Les recommandations patronales
- Jeunes salariés

5. Identifier les autres principes à respecter en matière de fixation du salaire

- Egalité salariale
- Interdiction des discriminations
- Obligation annuelle de négocier les salaires

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Chef comptable, comptable

Pédagogie

Méthodes pédagogiques



- La méthode pratique utilisée par le formateur fait appel à la réalisation d'exercices. Ils permettent de formaliser les acquis et de réaliser les évaluations et sont utilisés tout au long de la formation. Le formateur utilise également la méthode participative en instaurant un dialogue interactif avec le stagiaire. Combinée à une démonstration théorique percutante, celle-ci permet de prendre en considération le contexte des stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Le questionnement utilisé tout au long de la formation permet au formateur de valider l'atteinte des objectifs pédagogiques. Un feedback à chaud permet un ancrage durable des savoirs.
- La réalisation d'exercices pratiques peut ponctuer les propos du formateurs à l'issue de chaque thématique.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

